



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés/abstracts », in GUÉRARD DE LATOUR (Sophie), RADICA (Gabrielle), SPECTOR (Céline) (dir.), *Le Sens de la justice, une "utopie réaliste" ?*. *Rawls et ses critiques*, p. 351-359

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3311-5.p.0351](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3311-5.p.0351)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2015. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

Céline SPECTOR, « Du *fair play* au sens de la justice. Généalogie de la morale rawlsienne »

Céline Spector est professeure des universités à l'université Bordeaux Montaigne. Ses travaux portent sur la philosophie française du XVIII^e siècle et sur la philosophie politique contemporaine. Elle a notamment publié *Montesquieu. Liberté, droit et histoire* (Paris, 2010); *Au prisme de Rousseau : usages politiques contemporains* (Oxford, 2011), et coédité avec A. Lilti *Penser l'Europe au XVIII^e siècle. Commerce, civilisation, empire* (Oxford, 2014).

Cette contribution distingue trois caractérisations du sens de la justice : comme sens du *fair play*, comme nouvelle figure de la raison pratique, *analogon* de la bonne volonté kantienne transposée dans le champ des rapports sociaux, enfin, comme affect dérivé de l'amour de soi, associé à l'amour, à l'amitié et à la confiance, dans une perspective plutôt rousseauiste. Il s'agit de montrer pourquoi la synthèse « rousseuisto-kantienne » élaborée par Rawls constitue un hybride fragile.

This contribution distinguishes three characteristics of the sense of justice : a sense of fair play, a figure of practical reason, similar to the Kantian good will transposed into the domain of social bonds, and, finally, an affect derived from self-love, associated with love, friendship, and confidence, in the vein of Rousseau. This article shows why the "Rousseau-Kantian" synthesis elaborated by Rawls is a fragile hybrid.

Raïssa MAILLARD, « Le sens de la justice et la conception de la personne dans la *Théorie de la justice* de John Rawls »

Raïssa Maillard est doctorante à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne. Ses recherches portent sur « La conception de la personne dans la théorie politique de Rawls et ses critiques : reconstruire les fondements anthropologiques du libéralisme ».

Le concept de sens de la justice ne remplit pas le même rôle dans les première et troisième parties de l'œuvre, où il a pour rôle d'expliquer en quoi la conception de la justice comme équité est une conception stable et compatible avec les faits généraux de la psychologie humaine. Cet article se propose donc de montrer en quoi la différence de statut et de contenu entre le concept de sens de la justice dans la première partie et la troisième partie permet d'apprécier la cohérence et la subtilité du projet rawlsien.

The concept of the sense of justice does not fulfil the same role in the first and third parts of the book, in which its role is to explain how the conception of justice as equity is a stable conception compatible with the general facts of human psychology. This article demonstrates how differences between the sense of justice with regard to status and content in the first and third parts allow us to appreciate the coherence and subtlety of the Rawlsian project.

Kim-Sang ONG VAN CUNG, « La culpabilité et le sens de la justice. Rawls et la morale sociale »

Kim-Sang Ong Van Cung est professeure de philosophie à l'université Bordeaux Montaigne. Elle est spécialiste du cartésianisme et elle s'intéresse à la naissance du lexique de la subjectivité dans la modernité, ainsi qu'à ses critiques contemporaines. Elle a publié *L'Objet de nos pensées. Descartes et l'intentionnalité* (Paris, 2012), et depuis 2006 plusieurs articles autour de la question du sujet dans la philosophie contemporaine et sociale (Foucault, Butler, Honneth).

Rawls met en place une coupure entre le registre empirique, où notre morale et notre culpabilité s'expriment à l'égard de personnes particulières et le domaine du raisonnable, où elle concerne les principes de la justice dans leur priorité. Cette contribution s'interroge sur la justification de cette coupure et se demande si elle donne à la psychologie morale de Rawls toute l'efficacité généalogique voulue.

Rawls establishes a break between the empirical register, in which our moral sense and culpability express themselves in relation to particular people, and the domain of rationality, which is concerned above all with the principles of justice. This contribution questions the justification for this break and asks if it confers to Rawls' moral psychology its desired genealogical efficiency.

Florent GUÉNARD, « S'émouvoir de l'injustice. Rawls et le ressentiment »

Florent Guénard est maître de conférences à l'université de Nantes. Spécialiste de philosophie politique et morale, il est notamment l'auteur de *Rousseau et le travail de la convenance* (Paris, 2004) et a dirigé récemment, avec A. Grandjean, *Le Ressentiment, passion sociale* (Rennes, 2012).

Cette contribution étudie la place qu'occupent le ressentiment (*resentment*) et l'indignation au sein de la théorie rawlsienne du sens de la justice, et montre ce qui sépare le ressentiment comme sentiment moral et le ressentiment comme passion de la vengeance. Elle s'interroge sur la relation que le ressentiment entretient avec les principes de justice. Elle envisage enfin les rapports qu'entretiennent ressentiment et désir d'égalité.

This contribution studies the place that resentment and indignation occupy in the Rawlsian theory of the sense of justice, and reveals what separates resentment as a moral feeling from resentment as a passion for revenge. It questions the relationship between resentment and principles of justice. It considers the connections between resentment and desire for equality.

Miriam BANKOVSKY, « Portée et pertinence morale de "l'envie excusable" chez Rawls. Questions critiques »

Miriam Bankovsky est *Lecturer* au département de science politique de La Trobe University, Melbourne. Ses recherches croisent philosophie analytique et philosophie continentale afin de contribuer à un enrichissement des débats contemporains sur la justice économique et sociale. Elle a notamment publié *Perfecting justice in Rawls, Habermas and Honneth : A deconstructive perspective* (Londres, 2012).

À l'encontre de Rawls, dont la théorie souhaite nous « réconcilier » avec la « forme rationnelle » de nos institutions sociales afin de rendre compte des « limites des possibilités politiques pratiques », cet article montre que la théorie politique doit apporter des réponses aux pathologies sociales.

Contrary to Rawls, whose theory wishes to "reconcile" us with the "rational form" of our social institutions so as to understand the "limits of practical political possibilities", this article demonstrates that political theory must bring solutions to social pathologies.

Christopher HAMEL, « Le sens de la justice dans *Libéralisme politique*. Une lecture perfectionniste »

Christopher Hamel est chercheur postdoctorant (FNRS) au centre de théorie politique de l'ULB. Ses recherches portent sur l'histoire de la pensée républicaine et sa réactualisation dans la théorie politique contemporaine. Auteur de *L'Esprit républicain. Droits naturels et vertu civique chez Algernon Sidney* (Paris, 2011), il a également traduit et introduit *La Vérité et l'Historien* de Q. Skinner (Paris, 2012) et *Le Sens commun*, de Thomas Paine (2013).

Cet article montre que Rawls, dans *Libéralisme Politique*, adopte une conception perfectionniste de la justice. Le sens de la justice n'est pas une disposition à respecter les principes de justice, mais aussi une disposition à pratiquer les vertus démocratiques requises par le libéralisme politique. Il n'est pas conçu comme une disposition instrumentale requise par la stabilité d'une société juste, mais comme un bien intrinsèque que le citoyen doit exercer et développer pour lui-même.

This article seeks to demonstrate that, in Political Liberalism, Rawls adopts a perfectionist conception of justice. The sense of justice is not only the disposition to respect the principles of justice but also a disposition to practise the democratic virtues required by political liberalism. It is not conceived as an instrumental disposition required for the stability of a just society but as an intrinsic good which citizens must exercise and develop for its own sake.

Charles GIRARD, « Sens de la justice et persuasion publique »

Charles Girard est maître de conférences à l'université Lyon 3, où il enseigne la philosophie politique, juridique et morale. Ses travaux portent sur les théories contemporaines de la démocratie et sur le droit de la liberté d'expression. Il a notamment publié, avec Alice Le Goff, *La Démocratie délibérative* (Paris, 2010), et, avec Florence Hulak, *Philosophie des sciences humaines* (Paris, 2011).

Chez Rawls, le sens de la justice est à la fois produit et précondition de la délibération publique. Mais comment peut-il s'y exercer tant que persistent des désaccords profonds sur la justice ? Cet article montre que la cohérence des théories démocratiques prétendant concilier une psychologie morale plausible et des ambitions normatives élevées se voit menacée dès lors que le consensus sur une conception politique de la justice fait défaut et que les limites du raisonnable sont contestées.

In the work of Rawls, justice is at once a product and precondition of public deliberation. Yet how can it be exercised when profound disagreements concerning justice persist? This article demonstrates that the coherence of democratic theories seeking to reconcile plausible psychological morals with elevated normative ambitions is threatened as soon as the consensus on the political conception of justice fails and the limits of the reasonable are contested.

Soumaya MESTIRI, « Décoloniser la justice globale. Le droit des peuples rawlsien reconsidéré »

Soumaya Mestiri est professeure de philosophie à l'université de Tunis. Ses travaux portent sur les théories de la justice, les études postcoloniales en genre et sur l'idée d'une tradition démocratique islamique contre les tenants d'une « exception islamique ». Parmi ses publications, *De l'individu au citoyen. Rawls et la question de la personne* (Paris, 2007), *Rawls. Justice et équité* (Paris, 2009).

L'expérience des printemps arabes invite à reconsidérer la conception rawlsienne de la justice globale, afin de mettre en évidence les présupposés coloniaux qui la grèvent. Cette contribution opère ainsi la critique des principaux concepts du *Droit de gens*, à partir d'outils décoloniaux testés sur la réalité tunisienne post-révolution.

The experience of the Arab Spring leads us to reconsider the Rawlsian conception of global justice in order to reveal the colonial presuppositions which weigh it down. This contribution thus critiques the principal concepts of Law of People, using decolonising tools tested out on the reality of post-revolutionary Tunisia.

Alice LE GOFF, « Pluralité des sphères sociales, logiques de la réciprocité et sens de la justice. Une relecture critique de l'hypothèse rawlsienne »

Alice Le Goff est maître de conférences en philosophie à l'université Paris Descartes – Sorbonne Paris-Cité. Ses recherches portent sur la philosophie sociale et politique et sur l'épistémologie des sciences sociales. Derniers ouvrages parus : en co-édition avec M. Bankovsky, *Recognition Theory and French Moral and Political Philosophy*, (Manchester, 2012) et *Care et démocratie radicale* (Paris, 2013).

Se réclamant du pluralisme de Michael Walzer et s'appuyant sur des enquêtes récentes de psychologie morale et de sociologie, cette contribution se propose de montrer que le sens de la justice défini comme sens de la réciprocité et de la coopération s'exprime de façon polymorphe et contradictoire,

d'abord parce qu'il varie en fonction des sphères sociales, ensuite parce qu'au sein d'une même sphère sociale, il ne parvient pas à générer un ensemble de normes stables.

Aligning itself with the pluralism of Michael Waltzer and using recent research in the fields of moral psychology and sociology, this contribution shows that the sense of justice, defined as a sense of reciprocity and cooperation, expresses itself in a polymorphous and contradictory way, first because it varies in line with social spheres, and second because even in the same social sphere, it cannot produce a group of stable norms.

Michel FORSÉ, « Les Français et le principe de différence »

Michel Forsé, sociologue, est directeur de recherches au CNRS et membre du centre Maurice-Halbwachs (CNRS, ENS, EHESS) où il dirige le groupe de recherches sur la cohésion et la justice sociale (GRECO). Il a notamment publié, avec Maxime Parodi, *La Priorité du juste* (Paris, 2004) et *Une théorie empirique de la justice sociale* (Paris, 2010).

Sur la base de l'enquête « Perception des inégalités et sentiments de justice », menée en France en 2009, Michel Forsé examine la pertinence sociologique du principe rawlsien de différence. Sa démarche interdisciplinaire le conduit à soutenir, d'un point de vue méthodologique, la nécessité d'articuler la réflexion théorique sur la justice sociale aux jugements empiriques sur le juste, malgré le caractère procédural et formaliste des principes rawlsiens.

On the basis of the "Perception of inequalities and feelings of justice" inquiry carried out in France in 2009, Michel Forsé examines the sociological pertinence of the Rawlsian principle of difference. His interdisciplinary approach leads him to support, from a methodological point of view, the necessity of connecting theoretical reflections on social justice with empirical judgements on the just, despite the procedural and formalist character of Rawlsian principles.

Sophie GUÉRARD DE LATOUR, « Sens de la justice et sens communautaire chez Rawls. Une lecture durkheimienne »

Sophie Guérard de Latour est maître de conférences en philosophie à l'université Paris I – Panthéon-Sorbonne. Ses recherches portent sur le multiculturalisme et la reconnaissance des minorités dans les théories contemporaines de la justice. Elle est l'auteure de *Vers la république des différences* (Toulouse, 2009) et a édité *Le Multiculturalisme a-t-il un avenir ?* (Paris, 2013).

Le sens de la justice, quoiqu'il renvoie ultimement chez Rawls au respect de la dignité individuelle, exprime aussi un sens de la communauté. Sophie Guérard de Latour analyse la façon dont le philosophe ancre le sens de la justice dans une conception moderne des liens communautaires, en s'appuyant sur le rapprochement opéré par Anne W. Rawls entre ses positions et celles du sociologue Émile Durkheim.

While for Rawls the sense of justice ultimately relates to respect for individual dignity, it also expresses a sense of communality. Sophie Guérard de Latour analyses the way in which Rawls anchors the sense of justice within a modern conception of communitarian links, basing her analysis on the connections Anne W. Rawls makes between his work and that of the sociologist Émile Durkheim.

Magali BESSONE, « Comment répondre à l'injustice raciale avec Rawls ? De la théorie idéale à la théorie non idéale... et retour »

Magali Bessone est maître de conférences en philosophie à l'université Rennes 1 et membre junior de l'institut universitaire de France. Ses recherches portent sur les théories contemporaines de la justice, le racisme et les discriminations raciales. Elle a récemment publié *Sans distinction de race ?* (Paris, 2013) et coédité, avec G. Calder et F. Zuolo, *How Groups Matter* (New York, 2014).

Même si Rawls admet que les injustices raciales constituent l'un des problèmes politiques cruciaux des sociétés démocratiques, sa théorie ne leur prête presque aucune attention. Magali Bessone interroge ce paradoxe en revenant sur la distinction entre théorie idéale et théorie non idéale qui justifie la mise à l'écart des inégalités raciales. Ce point aveugle invite à douter du potentiel critique de la procédure que Rawls mobilise pour fonder objectivement les intuitions relatives à la justice.

Even if Rawls admits that racial injustice constitutes one of the most crucial political problems for democratic societies, his theory pays it scant attention. Magali Bessone addresses this paradox by returning to the distinction between ideal theory and non-ideal theory, which justifies this side-lining of racial inequality. This blind-spot makes us doubt the critical potential of the procedures which Rawls mobilises in order to found intuitions concerning justice objectively.

Nicholas EMLER, « La psychologie morale rawlsienne à l'épreuve des avancées récentes de la psychologie morale et sociale »

Nicholas Emler est professeur émérite de psychologie à l'université de Surrey. Ses recherches portent notamment sur le développement de la réflexion morale chez les enfants, sur la délinquance des adolescents et sur la réputation. Il est l'auteur de *Adolescence and Delinquency. The Collective Management of Reputation* (Oxford, 1995) et de *Self-esteem. The Costs and Causes of Low Self Worth* (York, 2001).

La psychologie morale que convoque Rawls s'inspire fortement des travaux de Jean Piaget et de Lawrence Kohlberg. Nicholas Emler revient sur ces sources scientifiques et interroge leur actualité à la lumière des travaux les plus récents de la psychologie morale et sociale. Il met notamment en avant l'importance, négligée par Rawls, de la corrélation entre le développement de la logique formelle et la formation du sens de la justice.

The moral psychology which Rawls convokes is strongly inspired by the works of Jean Piaget and Lawrence Kohlberg. Nicholas Emler returns to these scientific sources and interrogates their pertinence in light of the most recent works on moral and social psychology. He emphasises the importance, neglected by Rawls, of the correlation between the development of formal logic and the formation of the sense of justice.

Sophie RICHARDOT, « La “morale de l'autorité”. Relation parents-enfants, position sociale et autonomie morale »

Sophie Richardot est psychologue sociale et maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Picardie – Jules-Verne. Ses travaux portent sur la socialisation morale des enfants, le sens de la justice, le *care* et l'obéissance à l'autorité. Elle a notamment publié (avec M.-F. Vermunt) « Comment le *care* vient aux enfants », dans *Carol Gilligan et l'éthique du care*, dirigé par V. Nurock (Paris, 2010).

La psychologie sociale invite à tenir compte des positions sociales dans l'éducation morale des enfants. Cette perspective conduit Sophie Richardot à relativiser l'idée empruntée par Rawls à Piaget selon laquelle le stade de l'autonomie succéderait au stade de l'autorité. Tout en signalant que la morale de l'autorité est inégalement perçue en fonction de la position sociale des enfants, elle rappelle que celle-ci n'en constitue pas moins une composante décisive de leur développement moral.

Social psychology asks us to take the social position of children into account when assessing their moral education. This perspective had led Sophie Richardot to relativize

the idea borrowed by Rawls from Piaget that the stage of autonomy comes after the stage of authority. While pointing out that the moral status of authority is unequally perceived and depends on the social position of the child, she reminds us that it nonetheless plays a decisive part in the child's moral development.

Caroline GUIBET LAFAYE, « Schémas cognitifs et sentiments moraux en matière de justice sociale et d'inégalités »

Caroline Guibet Lafaye est directrice de recherches au CNRS et membre du centre Maurice-Halbwachs (CNRS, ENS, EHESS). Ses travaux de philosophie portent sur l'appréciation des inégalités et sur leur légitimation, en contexte redistributif. Elle est l'auteure de *La Justice comme composante de la vie bonne* (Laval, 2006) et *Le Juste et l'Inacceptable. Les sentiments d'injustice contemporains et leurs raisons* (Paris, 2012).

À la lumière de l'enquête « Perception des inégalités et sentiments de justice », menée en France en 2009, cette contribution remet en cause le lien établi par les théories de la domination et par celles de la justification du système entre les jugements sur la justice sociale et la position sociale. Elle montre que ces jugements s'ancrent dans des modes communs d'appréhension de la complexité sociale qui ne dépendent pas de l'appartenance à des groupes sociaux antagonistes.

In light of the "Perception of inequalities and feelings of justice" inquiry carried out in France in 2009, this contribution questions the link established by theories of domination and theories of the justification of the system between judgements on social justice and social position. It demonstrates that these judgements are anchored in communal ways of thinking about social complexity which do not depend on adherence to antagonistic social groups.